

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Séance du mardi 10 août 2021

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 04/08/2021

Présents : 12

L'an deux mille vingt-et-un et le dix août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Stephanie SALIES, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

Représentés: Pierre DUPONT

Secrétaire de séance:
Stephanie GAILLARD

Absents: Sylvie LACOMBE, Christelle CHAUVET

Objet: Vote de crédits supplémentaires - saint_cernin - 2021_056

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21571 - 187	Matériel roulant	16000.00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		16000.00
		TOTAL :	16000.00
		16000.00	16000.00

En effet, après l'achat d'une épareuse et d'un tractopelle avec reprise de nos anciens matériaux roulants, il a fallu mandater la totalité des achats au 21571-187 et effectuer des titres de cession au 024 d'une valeur de 16000€ supplémentaires non prévu au budget.

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à SAINT CERNIN, le 10/08/2021.



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
de Aurillac le 9/09/2021
et publication ou
modification du
9/09/2021.



Le Maire,
A. Dujols